

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**1<sup>er</sup> MARS 2017**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 1<sup>er</sup> MARS 2017, à 18 h (6 h pm)**, à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Les conseillers de comté :

M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
et préfet suppléant de la MRCT  
M<sup>me</sup> Lyna Pine , mairesse d'Angliers  
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville

**FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

**SONT ABSENTS :**

M. Michel Duval , maire de Latulipe-et-Gaboury  
M<sup>me</sup> Nicole Rochon , mairesse de Témiscaming

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
M<sup>me</sup> Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable  
de la gestion des matières résiduelles  
M<sup>me</sup> Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

**N. B.** : Le comité administratif s'est réuni en rencontre de travail (réunion privée) de 17 h à 18 h 20.

**03-17-060A**

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h et adoption de l'ordre du jour.**

---

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**03-17-061A**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2017.**

---

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2017 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**Information** **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

**1<sup>re</sup> partie**

Aucune question de l'assistance.

**Information** **Demande de partenariat financier pour la création d'une vidéo promotionnelle.**

Lors d'une conférence téléphonique, précédant la réunion du comité administratif, Mesdames Krystina Sawyer du CISSSAT et Nicole Rochon ont présenté la demande de partenariat financier.

La communauté du secteur sud éprouvant des difficultés d'attraction et de rétention de nouveaux résidents et le secteur de la santé étant particulièrement touché par ce manque de main-d'œuvre, la municipalité de Kipawa et la ville de Témiscamingue en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue souhaitent produire deux vidéos promotionnelles attractives, l'une en version française et l'autre en version anglaise, démontrant les avantages de s'installer et de vivre dans les municipalités du secteur sud.

La télévision communautaire de Témiscamingue-Kipawa (TVCTK) a estimé les coûts de production des vidéos à 5 445 \$, dont un montant de 1 500 \$ est demandé à la MRC de Témiscamingue.

Le CA prend acte de la présente demande, mais préconise un projet de vidéo promotionnelle pour l'ensemble du territoire du Témiscamingue et ainsi, permettre de répondre aux besoins de toutes les municipalités locales en matière d'attraction et de recrutement.

**03-17-062A** **Autorisation pour demande de soutien financier auprès de Caisse Desjardins du Témiscamingue et de la Société de développement du Témiscamingue.**

**Considérant** la création du Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue par la MRC de Témiscamingue;

**Considérant** que ce fonds vise à soutenir les promoteurs lors des études préalables à la réalisation d'un projet qui permettra aux entreprises de s'adapter ou de démarrer de nouveaux projets afin de diversifier les assises économiques du Témiscamingue; ces projets se situent en amont des projets d'investissement;

**Considérant** que les secteurs d'activités prioritaires au fonds s'inspirent du plan stratégique dont s'est doté le Témiscamingue, et doivent permettre l'adaptation des entreprises, la diversification économique et la création d'emplois durables;

**Considérant** que la mise en valeur de la forêt mixte et feuillue, le développement des productions agricoles animales et végétales s'inscrivant dans des filières à haute valeur ajoutée et leur transformation, la commercialisation agroalimentaire, le développement de produits touristiques et l'adaptation des services de proximité font notamment partie de ces priorités;

**Considérant** qu'une somme de 75 000 \$ du Fonds de développement des territoires a été réservée lors de l'adoption du budget 2017 par le conseil des maires;

**Considérant** qu'un comité de sélection sera créé pour recommander les projets retenus auprès du comité administratif de la MRC de Témiscamingue pour l'octroi de la contribution financière;

**Considérant** que le comité de sélection sera composé, minimalement, des partenaires ayant participé financièrement au fonds;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ De demander à la Caisse Desjardins du Témiscamingue, une contribution financière de 25 000 \$ pour soutenir le Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue et de nommer un représentant pour siéger sur le comité de sélection.
- ❖ De demander à la Société de développement du Témiscamingue, une contribution financière de 20 000 \$ pour soutenir le Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue et de nommer un représentant pour siéger sur le comité de sélection.

**03-17-063A**

**Autorisation pour la signature de l'avenant à l'Entente de partenariat territorial Abitibi-Témiscamingue.**

**Considérant** que l'Avenant à l'Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) est effectif jusqu'au 31 mars 2020 et autorise les **MRC** à financer des artistes professionnels ou des regroupements d'artistes professionnels dans le cadre d'ententes sectorielles de développement avec le **CALQ**;

**Considérant** qu'il y a eu une modification à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour adapter le processus de versement des engagements des **MRC** et des **VILLES** participantes en fonction des nouvelles normes du FDT et préciser une nouvelle répartition financière des volets;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le préfet et la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, l'Avenant à l'Entente de partenariat territorial Abitibi-Témiscamingue.

**03-17-064A**

**Reconduction de la politique de soutien aux entreprises.**

**Considérant** que le conseil des maires a adopté le 16 décembre 2015 (résolution n° 12-15-543) une politique d'investissement;

**Considérant** que celle-ci répond aux besoins du territoire en terme de soutien au milieu entrepreneurial;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue reconduit la Politique d'investissement du Fonds local d'investissement (FLI) pour l'année 2017.

**03-17-065A**

**Fonds de l'athlète de la MRC de Témiscamingue.**

**Considérant** la tenue de la 34<sup>e</sup> Finale régionale des jeux du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

**Considérant** que deux jeunes athlètes témiscamiens se sont classés pour accéder aux finales provinciales des Jeux;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue autorise le versement pour l'inscription aux jeux provinciaux pour les athlètes suivants :
  - Mlle Lydia Wells de Témiscaming – Discipline judo – Frais d'inscription de 140 \$;
  - M. Alex Rivard-Bergogne de Belleterre – Discipline tennis de table – Frais d'inscription de 180 \$.
- ❖ Que ces frais soient pris à même le fonds de l'athlète.

**Information**

**Option régions – Offre de partenariat.**

Le CA a pris acte de l'offre de partenariat d'Option régions, mais n'y donnera pas suite.

**03-17-066A**

**Gestion des ressources humaines – Autorisation pour l'embauche de la secrétaire de direction.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de M<sup>me</sup> Marie-Lee Therrien, à titre de secrétaire de direction :
  - Selon la politique salariale en vigueur (échelon 3) pour la catégorie « administration-bureau ».
  - Entrée en fonction : 13 mars 2017

M<sup>me</sup> Marie-Lee Therrien est assujettie à la politique de travail et aux règles de fonctionnement en vigueur à la MRCT, comprenant entre autres :

- Une période de probation de six mois;
- 35 heures / semaine.

Ce poste est permanent, à temps plein.

**Personnel en sécurité incendie – Instructeurs pour la formation auprès des municipalités.**

**03-17-067A**

**Considérant** que M. François Gingras et M. Jean Martineau cumulent de la formation pour agir comme instructeurs auprès des municipalités locales, pour les pompiers volontaires;

**Considérant** que Messieurs Gingras et Martineau sont des employés de la MRC de Témiscamingue et régis par un code d'éthique et de déontologie;

**Considérant** que la MRC de Témiscamingue agit à titre de gestionnaire de la formation pour rencontrer les obligations inscrites au schéma de couvertures en sécurité incendie;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M<sup>me</sup> Lyna Pine  
et résolu unanimement

- ❖ De documenter la mise en place d'un service d'instructeurs pour la formation des pompiers volontaires offerte par la MRC de Témiscamingue.

**03-17-068A**

**Pacte rural – Demande de remboursement :**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement des montants pour les projets suivants :
  - Demandeur : Ville de Témiscaming – Pacte rural 2015  
Projet : Prolongement de la piste cyclable et piétonne Roger-Labrosse  
Montant autorisé : 21 863 \$  
Montant à payer : 21 863 \$ (factures reçues pour un montant de 50 512\$)
  - Demandeur : Coop Solidarité de la Vielle École – Pacte rural 2015  
Projet : Coop Solidarité de la Vielle École (resto-dépanneur)  
Montant autorisé : 25 000 \$  
Montant à payer : 25 000 \$ (factures reçues pour un montant de 57 871\$)
  - Demandeur : TV Témis – Pacte rural 2015  
Projet : Modernisation et consolidation des équipements et locaux  
Montant autorisé : 25 000 \$  
Montant à payer : 18 438,42 \$ \$ (factures reçues pour un montant de 36 950\$)

Concernant l'Association projets éducatifs du Témiscamingue ayant déposé une demande au Pacte rural 2014 pour le projet « Apprendre sans frontière », sur le montant autorisé de 25 000 \$, le projet étant fermé, aucun autre montant ne sera à payer, occasionnant un résiduel de 16 845 \$.

**Contrat de services professionnels en évaluation foncière 2014-2020 – Amendement à la grille tarifaire.**

**03-17-069A**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ D'adopter la grille amendée suivante, concernant le tarif horaire, en remplacement de la grille incluse au contrat de services professionnels en évaluation foncière 2014-2020 – Appel d'offres n° 04-2014, à l'annexe H, article 3.2 :

IDENTIFICATION DES PROFESSIONNELS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Évaluateur agréé senior : 10 ans et plus d'expérience	130.00 \$	135.00 \$	140.00 \$	142.50 \$	145.00 \$	147.50 \$
Évaluateur agréé intermédiaire : de 5 à 9 ans d'expérience	90.00 \$	95.00 \$	100.00 \$	105.00 \$	110.00 \$	112.50 \$	115.00 \$
Évaluateur agréé junior : de 1 à 4 ans d'expérience	75.00 \$	80.00 \$	85.00 \$	90.00 \$	95.00 \$	100.00 \$	105.00 \$
Évaluateur stagiaire : de 1 à 5 ans d'expérience	60.00 \$	65.00 \$	70.00 \$	75.00 \$	80.00 \$	85.00 \$	90.00 \$
Technicien senior : 15 ans et plus d'expérience	85.00 \$	87.50 \$	90.00 \$	90.00 \$	92.50 \$	95.00 \$	100.00 \$
Technicien intermédiaire : de 6 à 14 ans d'expérience	60.00 \$	65.00 \$	70.00 \$	75.00 \$	80.00 \$	85.00 \$	90.00 \$

Cette nouvelle grille tarifaire proposée par Servitech Groupe Conseils a pour objectif de tenir en compte l'implication de nouvelles ressources au sein de leur firme, minimisant ainsi les frais reliés au traitement des demandes de révision et des dossiers en contestation devant le Tribunal administratif du Québec.

**Information**

**Dépôt du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.**

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

**03-17-070A**

**Demande pour autoriser l'achat de vêtements à l'effigie de la MRCT pour les inspecteurs en bâtiment.**

**Considérant** que les inspecteurs sont majoritairement à l'extérieur dans le cadre de leur fonction et qu'ils doivent rencontrer beaucoup de gens;

**Considérant** que la soumission déposée par Création Dynamique répond aux besoins et demandes des inspecteurs;

**Considérant** que le budget de 2017 prévoyait un montant à cet effet :

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'achat de trois manteaux pour les inspecteurs au coût de 838,74 \$, taxes incluses.
- ❖ D'amender la politique de travail des employés pour inclure une clause d'achat de manteaux pour les inspecteurs, selon une contribution financière maximale de l'employeur de 275 \$, une fois aux deux ans, par inspecteur, incluant le technicien forestier.

**03-17-071A**

**Dépôt pour approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour pour information.**

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces rapports sont disponibles au bureau de la MRCT pour consultation.

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à l'acceptation et au déboursement des salaires des employés et rémunérations des élus pour un montant total de **80 132,84 \$** ainsi que les comptes à payer totalisant **454 746,35 \$**, et ce, pour la période du 16 janvier au 15 février 2017.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (CM, art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 1<sup>er</sup> mars 2017.

---

**Lyne Gironne, directrice générale –  
secrétaire-trésorière**

**03-17-072A**

**Autorisation pour dépôt d'une demande au Programme Mobilisation-Diversité.**

**Considérant** que la MRC de Témiscamingue est impliquée à plusieurs niveaux dans une démarche partenariale, regroupant les grands acteurs socioéconomiques du territoire et ayant pour principal mandat l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement ;

**Considérant** qu'au cours de la dernière année, les membres de la planification stratégique du Témiscamingue, dont la MRC, en sont venus à identifier la croissance démographique comme un enjeu territorial et un défi transversal de taille à relever, touchant l'ensemble des secteurs d'activités ;

**Considérant** que l'appel de propositions 2017-2019 du Programme *Mobilisation-Diversité*, cadre parfaitement avec l'objectif ultime du plan d'actions de la Planification stratégique, soit celui d'inverser la tendance démographique et d'attirer ainsi 500 nouvelles personnes sur le territoire du Témiscamingue, au cours des 5 prochaines années;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de propositions 2017-2019 du Programme *Mobilisation-Diversité* du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion;
- ❖ D'autoriser le préfet et la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, tout formulaire ou lettre requise pour le dépôt de la demande.

L'apport financier de la MRC de Témiscamingue est estimé à 50 000 \$, réparti sur deux années, soit 2017 et 2018.

#### **03-17-073A**

#### **Rupture de services en santé au Pavillon Témiscaming-Kipawa.**

**Considérant** que le CISSSAT, par voie de communiqué, a informé la population, le 28 février dernier, qu'aucun médecin ne serait disponible au Pavillon Témiscaming-Kipawa, entre 20 h et 8 h, pour la période du 2 au 23 mars 2017;

**Considérant** que la population témiscamienne a droit, au même titre que tous les Québécois, à une prestation de services 24 h sur 24, aux urgences, en soin de santé, en tout temps;

**Considérant** que des assouplissements administratifs doivent être mis en place pour faciliter la venue de médecins dans les régions plus éloignées, comme au Témiscamingue;

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M. Daniel Barrette  
et résolu unanimement

- ❖ De demander au ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette, une intervention afin d'éviter toute situation de rupture de services de santé aux urgences du Pavillon Témiscaming-Kipawa et au Pavillon Sainte-Famille de Ville-Marie.

#### **03-17-074A**

#### **Budget des opérations au Centre de valorisation des matières résiduelles – Mode de fonctionnement.**

**Considérant** qu'il y a lieu de clarifier le fonctionnement en termes de gestion financière liée aux dépenses d'opérations au Centre de valorisation du Témiscamingue (CVT), situé à Saint-Édouard-de-Fabre;

**Considérant** que le conseil des maires, lors de l'adoption du budget annuel, accorde les crédits pour assurer l'opération du CVT;

**Considérant** que M<sup>me</sup> Katy Pellerin, directrice du CVT, doit, dans un souci d'efficacité, agir rapidement lors de réparations d'urgences;

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser M<sup>me</sup> Katy Pellerin, directrice au CVT, de procéder aux réparations d'urgences, en demandant par voie de courrier électronique, l'avis auprès des membres du comité administratif, pour toute dépense de moins de 25 000 \$, alors que ledit avis sera entériné pour décision lors d'une séance ultérieure du comité administratif.

**Information**      **Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).**

**2<sup>e</sup> partie**

Aucune question de l'assistance.

**03-17-075A**      **Ajournement de la séance.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- ❖ Que la séance soit ajournée au mercredi, 15 mars 2017, à 18 h.

La séance est ajournée à 19 h 30.

**N. B. : Prochaines réunions :**

- Conseil des maires : 15 mars 2017
- Comité administratif : 5 avril 2017

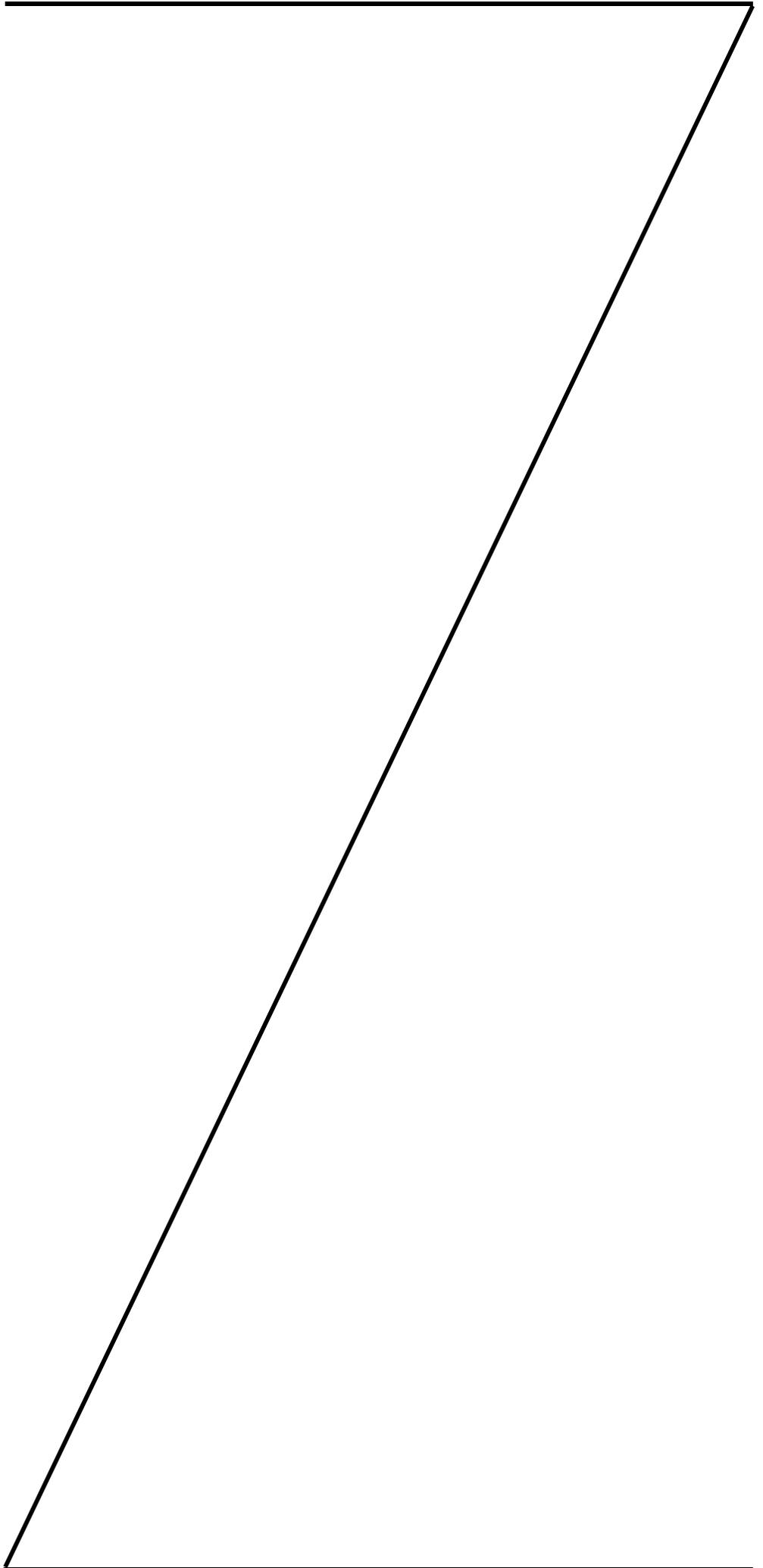
---

Arnaud Warolin, préfet

---

Lyne Gironne, directrice générale –  
secrétaire-trésorière

**AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.**



11728